



C'est le nombre de personnes qui ont bénéficié du micro-crédit à travers le monde au 31 décembre 2004.

## 2006, année de la micro-assurance

Édito

Aux détracteurs du micro-crédit comme « solution universelle à la lutte contre les pauvretés », on rétorquera qu'il est surtout le catalyseur d'une mobilisation inespérée des acteurs économiques en faveur de l'initiative économique des personnes démunies.

Si l'Année Internationale du Micro-Crédit est l'occasion d'une vaste opération de communication, qu'on ne s'y trompe pas : elle n'est pas un aboutissement, un temps d'autosatisfaction, mais bel et bien la juste reconnaissance de l'action des 3 164 institutions de micro-finance qui, de par le monde, ont permis à 333 millions de personnes parmi les plus pauvres de vivre de leur petite activité.

Ces organismes savent bien que l'enjeu est de couvrir l'ensemble des outils de gestion des risques (épargnes, assurances, prêts, transferts) et qu'une véritable mobilisation politique est plus que jamais nécessaire.

« Une mobilisation politique est plus que jamais nécessaire. »

Cette année a aussi mis en lumière, et ce n'est pas l'information la plus agréable, que la micro-finance n'était pas réservée aux seuls pays en voie de développement ou en émergence. En France aussi, l'accès aux services de gestion des risques n'est pas pleinement assuré pour une certaine partie de la population. L'ADIE en apporte la triste démonstration, avec les 5 700 micro-prêts accordés en 2004 à d'anciens chômeurs, créateurs de leur entreprise.

Gageons que 2006 permettra de renforcer l'action d'organismes tels que l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) auprès des plus démunis. D'autres initiatives sont lancées pour compléter l'offre de micro-crédit, comme l'expérimentation de prêts solidaires pour les particuliers.

Les assureurs ne sauraient rester insensibles à ce mouvement et, à l'instar des banques qui ont donné à une association comme l'ADIE les moyens d'agir, nous les attendons nombreux à nos côtés pour lancer, en 2006, la micro-assurance.

Chaleureusement,

Carole RINGAUD  
Directrice de l'Association de Préfiguration  
de la Fondation pour la Micro-Assurance

### Ils nous soutiennent déjà...

**Gérard COLLOMB**  
Sénateur-Maire de Lyon  
Président du Grand Lyon

**Alain ETCHEGOYEN**  
Philosophe  
Commissaire au Plan

**Isidore FARTARIA**  
Président du groupe  
TITEL Holding  
Prix spécial du jury  
des Victoires nationales  
des autodidactes 2004

**Jean-Jack QUEYRANNE**  
Président du Conseil régional  
Rhône-Alpes

**Erik ORSENNA**  
Académicien

**Maria NOWAK**  
Présidente de l'Association  
pour le Droit à l'Initiative  
Économique (ADIE)

**Christian DE BOISSIEU**  
Professeur d'économie  
à l'université de Paris I  
Panthéon-Sorbonne

**Edmond MAIRE**  
Président de la société  
d'investissement de France Active

**Christian SAUTTER**  
Président de France Active

**Geoffroy ROUX DE BÉZIEUX**  
Président fondateur  
de The Phone House

**Christiane LECOCCO**  
Présidente du Réseau  
des Boutiques de Gestion

# La micro-assurance

Dans un contexte de massification de l'assurance et de rationalisation des risques, la micro-assurance offre aux assureurs l'opportunité d'apporter une double réponse éthique et politique aux entrepreneurs disposant de faibles ressources. Explications.

## BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Marc Nabeth est un spécialiste de la micro-assurance. Ingénieur de formation, il est sorti major du MBA de l'École Nationale d'Assurance. Il est aujourd'hui consultant auprès de grands assureurs et courtiers. Il collabore également avec le cabinet Servac, expert de la protection sociale en France et à l'international. Il a publié notamment dans la Revue d'économie financière, la revue POUR, du Groupe de Recherche pour l'Éducation et la Prospective, ainsi que dans des revues internationales. Il est l'auteur d'un ouvrage consacré à la micro-assurance, qui sortira courant février 2006 aux éditions L'Argus de l'assurance.  
marc.nabeth@noos.fr

## notes :

- 1 : J.-M. Belorgey, « Contre la discrimination ou l'exclusion à raison de la santé », *Risques*, n° 45, mars 2001
- 2 : D. Kessler, « Anticiper et gérer les risques au XXI<sup>e</sup> siècle », texte de la 136<sup>e</sup> Conférence de tous les savoirs, 15 mai 2000, *La Société et les Relations sociales*, Éditions Odile Jacob, 2002
- 3 : Swiss Re examines ways for UK life insurers to embrace low-to-middle income earners, nov. 2002

# Un rôle structurant dans les nouvelles réalités sociales

La tarification des risques fut, sans aucun doute, un événement fondateur de l'assurance moderne. En évaluant le « juste prix » du risque, qui s'appuie sur des segmentations de population, les assureurs ont pu affiner leur arbitrage entre l'éthique de solidarité qui permet de protéger contre un même aléa l'ensemble des membres d'une communauté (y compris les plus fragiles), et l'éthique de compétition et de marché, selon laquelle on ne saurait en permanence obliger les « moins faibles » à payer pour les autres (afin de ne pas stériliser leur investissement productif et leur goût de l'effort)<sup>1</sup>. Cette rationalisation du risque a conduit logiquement les assureurs à choisir les risques qu'ils désiraient ou non porter, et à circonscrire les périmètres de mutualisation.

Or « la question des risques est bel et bien absolument consubstantielle de l'organisation sociale »<sup>2</sup> : il est ainsi indéniable que les industriels de l'assurance ont largement contribué au développement économique et social tout au long du siècle précédent. Mais si la massification de l'assurance est à ce jour manifeste, des politiques de segmentation de plus en plus drastiques sont pratiquées par certains assureurs, avec un désintérêt croissant pour ceux qu'ils considèrent comme étant aux marges de la « normalité » professionnelle. Concurrence, internationalisation, tyrannie du court terme... les explications ne sont jamais monistes.

## UNE DÉCONNEXION CROISSANTE ENTRE PRODUCTEURS D'ASSURANCE ET CITOYENS ?

Il reste que nous assisterions, selon certains analystes, Swiss Re en tête<sup>3</sup>, à une déconnexion croissante entre les producteurs d'assurances et les citoyens confrontés à des réalités sociales nouvelles, notamment la multiplication des micro-entreprises et des TPE sur fond de raréfaction du salariat et de déficit budgétaire de l'État.

Mais déjà, certains industriels de l'assurance anticipent ces tendances lourdes de nos sociétés. Des offres de micro-assurance s'élaborent pour accompagner et soutenir la micro-entreprise, au cœur d'enjeux économiques, éthiques et politiques. Enjeux économiques, car la micro-assurance constitue une véritable leçon de gestion du risque, avec ses produits calibrés au plus près des besoins des assurés et des exigences de rentabilité, sur le fil des micro-montants de primes. Leçon économique s'il en est, doublée d'une innovation sociale majeure. Le mouvement de la micro-assurance a dans le même temps une portée macro-économique : il participe aux nouvelles données de l'économie salariale et non salariale, en portant délibérément des risques, avec ou sans le concours de l'État, dans le contexte de nouvelles réalités sociales.

## UN IMPACT ÉTHIQUE ET POLITIQUE

L'impact est, dès lors, non seulement économique, mais également éthique et politique. Éthique, par le refus d'enfermer les hommes dans des déterminismes et par la réhabilitation de l'initiative individuelle ; politique, par la volonté d'étendre la couverture des risques à un secteur où se joue l'intégration sociale et économique. Ainsi, les risques assumés par les micro-entrepreneurs disposant de faibles ressources (anciens chômeurs ou personnes disposant d'un RMI, etc.) ne sont plus à ranger dans la catégorie des risques aggravés. Ils gagnent droit de cité dans les pools de risques mutualisés par les assureurs, à des conditions normales de conception, de tarification et de distribution qui prennent en compte la dimension individuelle et dynamique de ces personnes. Comme si les industriels de l'assurance renouaient, à travers la micro-assurance, avec leur rôle de structuration sociale, en rendant concrète une certaine communauté de destin.

Marc Nabeth

# Entreprendre, un support de résilience ?

Plusieurs années d'accompagnement et de formation de plus de 300 entrepreneurs nous ont permis d'approcher de près la démarche qui conduit à la création ou à la reprise d'entreprises. Elles nous ont aussi permis de constater très souvent que cette décision d'entreprendre pouvait ressembler en fait à un vrai projet de reconstruction de soi...

Certains de ces entrepreneurs ont vécu des épreuves difficiles dans leur parcours professionnel, ou dans leur parcours de vie tout simplement. Beaucoup témoignent de leur sentiment d'amertume et d'impuissance, de colère et de révolte par rapport à différentes formes de violence exercées dans le cadre de l'entreprise. Les entrepreneurs rencontrés, suivis et accompagnés, expriment un fort besoin de partager leur expérience, parfois douloureuse du passé récent ou plus lointain, et leur fort désir de dépasser ce qui peut prendre la forme d'un enfermement, pour retrouver leur énergie, une forme de liberté et d'ouverture.

## DONNER SENS À SON PARCOURS

Ce fort désir de conquérir plus de liberté, ou de retrouver leur liberté, les anime. Ils sont très souvent

en quête d'une vraie indépendance, d'un véritable besoin de maîtriser leur décision, d'élargir le champ de leurs responsabilités, de retrouver aussi une certaine dignité, après avoir vécu une confrontation, parfois brutale, aux manifestations de puissance et d'incohérence des organisations au sein desquelles ils ont évolué.

Dans cette population d'entrepreneurs certains voient le fait d'entreprendre comme une réelle opportunité de donner un nouveau souffle à leur vie, comme une manière de donner sens à leur parcours, une façon de guérir des blessures anciennes et intimes. Cela ne signifie pas forcément que tous les entrepreneurs sont forcément des personnalités « résilientes », cela signifie que certains le sont, et que le processus entrepreneurial peut agir comme un « support de résilience ».

## UN REBONDISSEMENT CRÉATIF

Au cours de nos années d'accompagnement, dans le cadre de formations centrées sur la cohérence d'ensemble d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, avec au cœur de cette démarche le travail sur les liens de cohérence et de pertinence entre l'individu et son projet, notre attention a été vivement attirée par certains profils de personnalités plus « atypiques », qui mettaient une énergie particulière dans leur projet.

La résilience est cette forme d'énergie interne vitale qui permet à l'individu de retrouver ou de maintenir son intégrité, de se propulser dans la vie, de sortir du renoncement. C'est aussi le cheminement de la reconquête de cette intégrité.

« Entreprendre, c'est vouloir se redonner à soi-même une place, un rôle, une aspiration pour créer son avenir. »

La résilience s'incarne dans des comportements, à travers des attitudes, et des représentations de soi vis-à-vis de soi-même d'abord, et de représentation de sa place et de son rôle par rapport à l'environnement de la personne. Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, il ne s'agit pas seulement de cas exceptionnels. De nombreuses études, menées depuis une trentaine d'années, montrent que cette capacité de surmonter des difficultés graves est largement répandue à travers le monde et dans de nombreuses cultures.

## LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES

Tous les individus ne réagissent pas de façon identique, à un événement d'une même gravité.

Dans le livre *Les Vilains Petits Canards*, Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, montre comment la reconstruction psychologique et émotionnelle d'un être après un traumatisme peut s'opérer grâce à sa capacité de résilience. Boris Cyrulnik fait la distinction entre les ressources internes et les ressources externes qui contribuent à faire vivre la résilience.

Les ressources internes sont celles qui ont été imprimées dans notre mémoire biologique ; les ressources externes sont à la fois les situations, que nous rencontrons, les personnes clés que nous croisons dans nos parcours. Le fait d'avoir acquis des ressources internes et qu'il y ait autour d'un être des ressources externes, des « tuteurs de résilience », permet à un individu de dépasser ses blessures. La notion qui apparaît avec la résilience c'est qu'il faut donner aux personnes des occasions de victoire pour renforcer la confiance en eux, ne pas faire à leur place, leur permettre d'agir sur le réel, retrouver leur fierté, le sentiment de compter sur ses propres forces.

A. Shapero, un des grands chercheurs en entrepreneuriat, observe que la décision d'entreprendre est étroitement liée au contexte dans lequel l'entrepreneur se situe. Il souligne que la plupart des entrepreneurs ont subi un accident dans leur vie personnelle et professionnelle, il parle alors de « déplacement ». Un événement important (licenciement, échec professionnel, divorce, perte d'une personne chère, maladie) créent chez la personne ce « déplacement » qui la conduit à vouloir entreprendre. C'est un point que nous avons souvent vérifié au cours de nos rencontres, et qui valide notre hypothèse sur le caractère résilient de certains entrepreneurs, et sur la dimension de résilience de la démarche elle-même.

## « REDONNER DE LA COHÉRENCE À NOTRE MONDE... »

Entreprendre c'est se lancer dans l'inconnu en comptant sur soi et en se donnant une approche très affûtée de l'environnement, en s'appuyant sur ses ressources personnelles, en créant de nouveaux liens avec l'entourage, en osant être soi-même. « Pour amorcer un travail de résilience, nous devons à nouveau éclairer le monde et lui redonner cohérence », nous dit Boris Cyrulnik. Le fait de se lancer dans un projet d'entreprendre est une façon de ré-éclairer son monde, et de redonner à sa vie, et à partir de soi, une vraie cohérence...

Marie-Josée Bernard

## BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Titulaire d'un DEA de Philosophie et d'Histoire des idées, et d'un DESS de Gestion de Ressources Humaines, professeur à EM LYON, au sein du département Management et Ressources Humaines, Marie-Josée Bernard exerce une activité de conseil en création, management et développement des équipes de responsables et de dirigeants, depuis 1986. Elle est également coach de dirigeants, et plus largement « d'entrepreneurs ». [mj.bernard@em-lyon.com](mailto:mj.bernard@em-lyon.com)

### De la métallurgie à la psychologie...

La résilience est un concept utilisé en métallurgie qui décrit la capacité interne d'un matériau à retrouver sa forme initiale après avoir reçu un choc.

En psychologie, c'est la capacité à reprendre un développement malgré les difficultés, l'adversité, la violence, d'assurer la pérennité de sa propre vie. C'est la capacité à retomber sur ses pieds, de garder le cap... En latin, le verbe *resilio* ajoute une notion de ressort, de revenir en sautant, de capacité de rebondir après avoir subi le recul du coup.

### La résilience au fil du temps

La résilience est un concept largement connu depuis l'Antiquité, notamment en médecine traditionnelle chinoise. Les Chinois connaissaient la capacité des systèmes vivants à se régénérer après une blessure grave. La médecine traditionnelle chinoise ne raisonne pas en termes de pathologie mais de déséquilibre ou de rupture de synchronisation entre l'être humain et le milieu naturel. Beaucoup de médecines dites ethniques évoquent également cette perte de communication ou d'alliance avec la Nature ou avec le « génie tutélaire de l'individu ». Pendant des années, on a estimé que des drames personnels ne pouvaient que conduire à une psychopathie. Or, de nombreux faits viennent contredire cette vision pessimiste et ce regard déterministe. De plus en plus de chercheurs s'intéressent au processus qui permet à ceux qui ont souffert de mener malgré tout une vie relativement normale.

Ce concept largement développé en France par Boris Cyrulnik, a été mis en évidence par la psychologue américaine Emmy Werner dans les années 1950, notamment dans une étude concernant les enfants des rues d'Hawaï.



# Un créateur accompagné en vaut deux

Et pourtant... Seulement un tiers environ des créateurs d'entreprise se rapproche des professionnels de la création d'entreprise pour monter leur projet. Des structures qui ont pourtant fait la preuve en vingt ans de leur efficacité et de leur professionnalisme. Avec un maître mot : accompagner l'entrepreneur aux différentes phases de la création et du développement des entreprises. Tour d'horizon.

L'accompagnement à la création d'entreprise est le fait de deux grandes « familles » de structures en France et elle illustre bien la vitalité associative, particularité bien hexagonale. D'abord, les structures généralistes de l'aide à la création d'entreprise, comme les chambres consulaires (CCI) ; ensuite les organismes de conseil, en particulier en gestion, comme les Boutiques de Gestion par exemple. Par ailleurs, on trouve des structures dédiées, intervenant notamment en matière d'appui financier comme l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), FIR (France Initiative Réseau), FA (France Active) ou encore des fonds d'investissement locaux.

## UN ACCOMPAGNEMENT CIBLÉ ET PERSONNALISÉ

Un point commun : toutes misent sur une phase d'expertise du projet permettant de rechercher la cohérence entre le créateur et son projet, et sur un accompagnement ciblé et personnalisé, par des professionnels de l'entreprise souvent bénévoles. Premier objectif : « sortir le créateur de son isolement et le rendre plus autonome ». Conseil, orientation vers des professionnels, information sur les réalités de l'entreprise et ses règles constituent le pivot de leur action fondée sur beaucoup d'écoute et un dialogue permanent.

Au-delà, celles-ci proposent des solutions adaptées aux besoins des créateurs en phase de création et de

développement. En matière d'accès au crédit bancaire classique ou à des crédits solidaires, les réseaux FIR, FA et ADIE sont devenus incontournables. Aussi bien pour les créateurs disposant de peu de ressources... que pour les organismes de crédit qui s'appuient sur ces structures pour faciliter l'accès à leurs produits bancaires à une cible méconnue auparavant.

## UNE LOGIQUE DE SERVICE, UN RÔLE CLÉ

Dans une logique de service, ces organismes ont tous mis en place des démarches de qualité et partagent leurs bonnes pratiques, notamment à travers l'association FORCE qui les fédère.

Très présentes sur le terrain et le plus souvent organisées en délégations régionales, ces structures ont développé un maillage territorial important au travers d'antennes départementales. Pour répondre au plus près à la demande. Forts de leurs salariés, de nombreux bénévoles très impliqués et de partenariats avec les acteurs économiques, ces personnes jouent un rôle clé dans la pérennité des projets et contribuent à créer un vrai lien de confiance avec l'entrepreneur.

Les assureurs, à l'instar des banques, peuvent ainsi s'appuyer sur ces organismes pour concevoir des solutions assurantielles adaptées aux besoins des créateurs d'entreprise. Seule condition : établir un partenariat véritable et intégral avec ces organismes.

### Des partenaires motivés et bien formés

Pour compléter leur offre de services, l'ADIE puis France Initiative Réseau, France Active et le réseau des Boutiques de Gestion seront les premiers, en partenariat avec l'Association de Préfiguration de la Fondation pour la Micro-Assurance, à promouvoir la micro-assurance auprès de leurs bénéficiaires.

Afin de conseiller et d'accompagner au mieux ces derniers, il leur faudra acquérir une culture minimale sur l'assurance. Ce sera chose faite, dès 2006 en Rhône-Alpes, grâce à un module de formation mis au point par l'Association pour parfaire leurs connaissances. Une première pierre à l'édifice...

## Brèves

### Proxy expérimente et développe des services innovants

L'Association a signé le 11 avril 2005, un accord de partenariat de développement avec l'ADIE, le Secours Catholique et l'Union Nationale des Associations Territoriales « Retravailler ». Un accord soutenu par l'Europe au titre d'EQUAL, programme qui vise à « combattre les discriminations, réduire les inégalités pour une meilleure cohésion sociale ».

En Europe, les micro-entrepreneurs, auparavant demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux, ne peuvent bénéficier des services essentiels pour créer ou lancer leur entreprise. Proxy vise à expérimenter et développer des services innovants répondant à leurs besoins : les services administratifs et de gestion, les services d'assurance, de garantie et d'épargne, et les services liés au développement de l'entreprise.

Ils viendront compléter l'offre de l'ADIE, et devront contribuer à rompre l'isolement du créateur et à renforcer son autonomie. « Nos structures se sont engagées à partager ces expérimentations avec d'autres acteurs de micro-finance européens fédérés au sein du Réseau Européen de Micro-finance, en particulier l'Irlandais Aspire Micro Loans et le Slovaque Integra », confirme Carole Ringaud, directrice de l'Association de Préfiguration.



### Soutien financier et technique de la Caisse des Dépôts

Au titre de ses missions d'intérêt général, la Caisse des Dépôts soutient les dispositifs de financement et de garantie pour la création et la transmission des Très Petites Entreprises. A ce titre, la Caisse des Dépôts s'est vu confier par l'État la gestion du fonds de cohésion sociale dont l'objectif est de mettre en place des dispositifs de garanties bancaires afin de favoriser le financement de création d'entreprise au profit de personnes en situation difficile. La Caisse des Dépôts a donc accordé son soutien financier et technique à l'Association de Préfiguration pour développer son dispositif de micro-assurance.



### La Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon s'engage

Depuis son origine, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon a fait le choix de placer l'intérêt général au cœur de ses actions. Elle œuvre chaque année, à travers les projets d'économie locale et sociale (PELS), à l'insertion des personnes en situation fragile ou en recherche d'autonomie, en soutenant le développement d'activités économiques ou de services qui favorisent la cohésion sociale sur les territoires. A ce titre, la Caisse a accordé, en septembre 2005, une première aide à l'Association pour financer un premier équipement informatique.



Envie d'en savoir plus ou de nous rencontrer ?

[contact@entrepreneursdelacite.org](mailto:contact@entrepreneursdelacite.org)

L'Association de Préfiguration de la Fondation pour la Micro-Assurance est une démarche de solidarité portée par des personnes morales impliquées d'une part dans la création et le développement des entreprises (EVOLEM) et, d'autre part, dans les métiers de l'assurance avec une spécialité forte en matière de protection sociale de la personne (APRIL GROUP).